

L'Emblème du Jour

INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS

Email : leblemedujour@gmail.com - Tél : +229 0195534395

N° 585 DU 25 JUIN 2026

DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE ET INSTITUTIONS DE LA RÉPUBLIQUE

P. 03

Les députés désignent leurs représentants dans les instances régionales et nationales

L'Assemblée nationale a renouvelé ses représentants au sein de plusieurs institutions nationales et internationales. Les désignations concernent notamment le Parlement de la CEDEAO, le Parlement panafricain, le CIP-UEMOA, l'Autorité de protection des données à caractère personnel et la Haute Cour de Justice.



DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2027-2029 À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

P. 08 - 09 - 11

Gérard Gbenonchi éclaire sur les choix budgétaires du nouveau quinquennat



Sabi Mohamed Djamilatou défend la vision budgétaire du Gouvernement



Charlemagne Yankoty plaide pour une croissance plus inclusive



Abiossè Razack plaide pour un développement territorial équilibré et un renforcement du secteur éducatif



MODIFICATION DE LA LOI RELATIVE AU MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

P. 07 - 08

Les députés actent une réforme institutionnelle majeure



[Mathias Kouwanou plaide pour un Médiateur plus proche des citoyens]

EXERCICE PRIVÉ DES PROFESSIONS DE SANTÉ

P. 02

Le Parlement adopte la seconde délibération



EXERCICE PRIVÉ DES PROFESSIONS DE SANTÉ

Le Parlement adopte la seconde délibération



Saisie par le gouvernement d'une demande de seconde délibération, l'Assemblée nationale a procédé à un nouvel examen de la loi portant organisation de l'exercice en clientèle privée des professions médicales et paramédicales de santé humaine. Les modifications apportées visent essentiellement à améliorer la clarté et la cohérence du texte.

Les députés béninois ont donné leur feu vert à la loi issue de la seconde délibération relative à l'organisation de l'exercice en clientèle privée des professions médicales et paramédicales de santé humaine en République du Bénin.

Examiné au cours de la séance plénière du 24 juin 2026 en présence du ministre de la Santé, Benjamin Hounkpatin, et du ministre de la Justice, Yvon Detchénou, le dossier a fait l'objet d'une analyse approfondie de la Commission des lois.

Selon le rapport présenté aux dé-

putés, les nouvelles dispositions visent à renforcer la lisibilité du texte législatif.

Plusieurs ajustements ont été effectués afin d'intégrer directement certaines définitions dans le corps de la loi, de supprimer des formulations devenues sans objet et de reformuler certaines dispositions dont l'interprétation pouvait prêter à confusion.

L'objectif recherché est de doter les acteurs du secteur sanitaire d'un cadre juridique plus clair et plus opérationnel pour l'exercice des activités médicales et paramédicales en clientèle privée.

Par cette adoption, le Parlement contribue à consolider l'arsenal juridique encadrant les professions de santé, un secteur stratégique pour l'amélioration de la qualité des soins et le renforcement du système sanitaire national.

Emeric Joël ALLAGBE

MEDIAS AU BENIN

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "www.lembredujour.com"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lembredujour.bj, faites comme chez vous.

www.lembredujour.bj
www.lembredujour.com

L'Emblème du Jour

INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS

Email : lembredujour@gmail.com
Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lembredujour@gmail.com
TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eméric Joel ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02

RÉDACTION

Emeric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENOU (Journaliste)

MONTAGE ET GRAPHISME

Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84

DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE ET INSTITUTIONS DE LA RÉPUBLIQUE

Les députés désignent leurs représentants dans les instances régionales et nationales

L'Assemblée nationale a renouvelé ses représentants au sein de plusieurs institutions nationales et internationales. Les désignations concernent notamment le Parlement de la CEDEAO, le Parlement panafricain, le CIP-UEMOA, l'Autorité de protection des données à caractère personnel et la Haute Cour de Justice.

Au-delà de l'examen des textes de loi inscrits à l'ordre du jour, la séance plénière du 24 juin 2026 a permis aux députés de procéder à la désignation de leurs représentants dans plusieurs institutions stratégiques.

À l'unanimité, les parlementaires ont validé les clés de répartition proposées par la Commission des lois avant que les groupes parlementaires ne procèdent aux désignations conformément aux

quotas retenus.

Au Parlement de la CEDEAO, l'Assemblée nationale sera représentée par les députés Barthélémy Kassa, Casimir Sossou, Jérémie Adomahou, Cécile Ahoumènou et Boniface Yèhouétomey.

Pour le Parlement panafricain, les choix se sont portés sur Innocent Sabi Yo, Alimatou Badarou, Gladys Tossou, Malick Mora et Edmond Agoua.

Au sein du Comité interparlementaire de l'UEMOA (CIP-UEMOA), les députés Richard Allossohoun, Tony Guimba Gniré Fatoumata, Jacques Yempabou, Michel Oloutoyé Sodjinou et Nathanaël Sokpoèkpè auront la responsabilité de porter la voix du Parlement béninois.

La représentation de l'Assemblée nationale à la

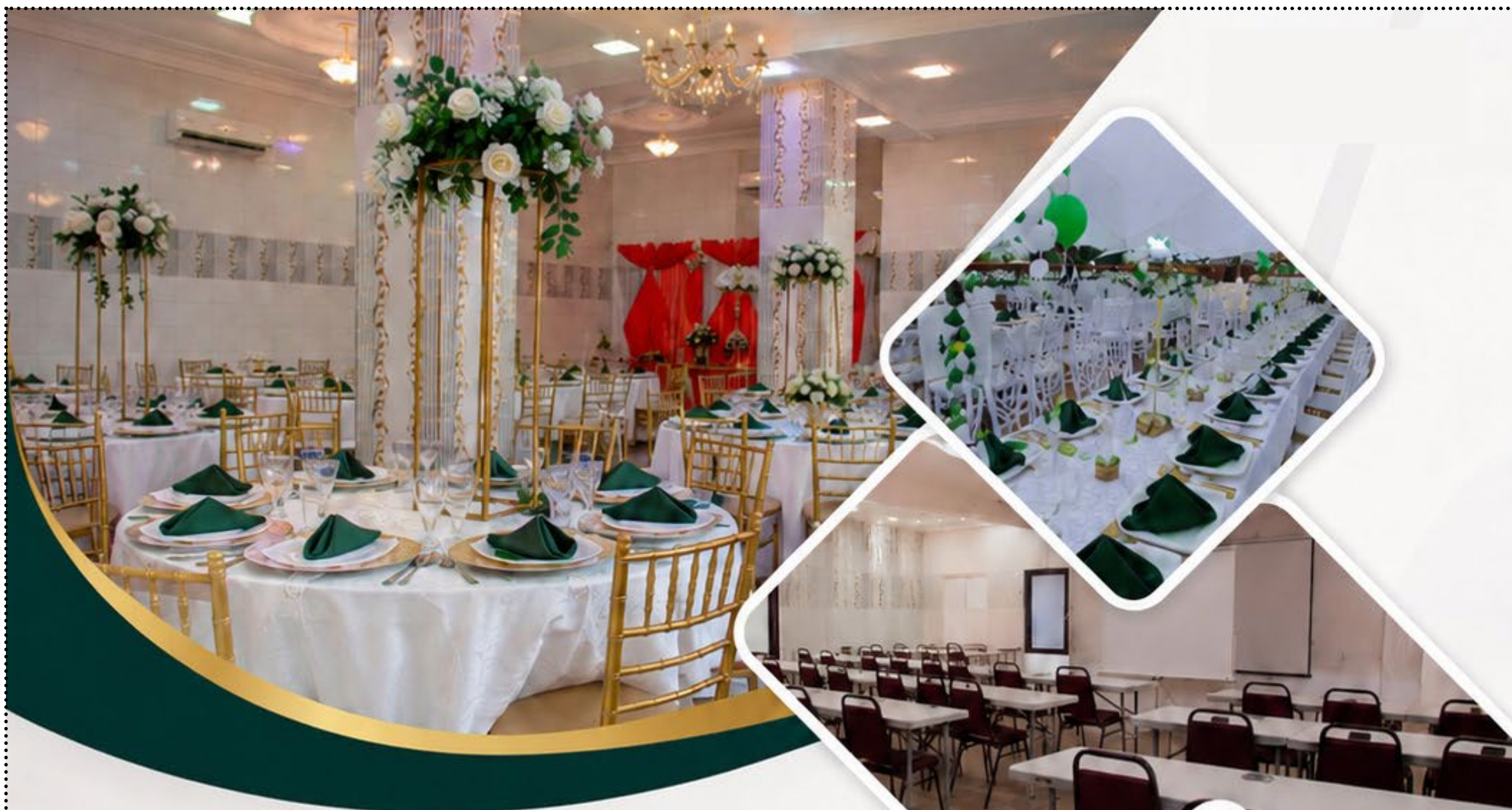
Haute Cour de Justice sera assurée par Benoît Dègla, Bernard Houngnibo, Francis Gbian, Solange Mèhou, Razack Abiossè et Pauline Aikpando.

Enfin, pour l'Autorité de protection des données à caractère personnel (APDP), les députés Manman Salifou, Denise Dègbédji et Maixent Djeigo ont été désignés.

À travers ces différentes nominations, l'Assemblée nationale renforce sa présence au sein des espaces de coopération parlementaire régionale ainsi que dans les institutions chargées de garantir le bon fonctionnement de l'État de droit et de la gouvernance démocratique au Bénin.

Emeric Joël ALLAGBE





ELONA HOUSE

SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES

À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ?
Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel
ou simple moment en famille... notre espace vous ouvre ses portes
pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.



ASSISTANCE
TECHNIQUE
PRO



GRANDE
CAPACITÉ
MODULABLE



SALLES
CLIMATISÉES



GROUPE
ELECTROGÈNE
DISPONIBLE



Djassin Hounvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

CADRE IDÉAL POUR VOS CÉRÉMONIES À PORTO-NOVO

Saison pluvieuse : ELONA HOUSE, le choix idéal pour des fêtes réussies

(UN PUISSANT GROUPE ÉLECTROGÈNE ACQUIS POUR FAIRE FACE AUX COUPURES D'ÉLECTRICITÉ)



espace sécurisé et confortable pour leurs manifestations.

Conscient des désagréments causés par les fréquentes coupures d'électricité observées ces derniers temps, le promoteur de ELONA HOUSE vient de franchir une nouvelle étape en dotant le complexe d'un puissant groupe électrogène. Cet investissement majeur permet désormais d'assurer une alimentation électrique continue pendant les cérémonies, garantissant ainsi le bon déroulement des festivités sans interruption.

Grâce à cette innovation, les clients peuvent profiter pleinement de leurs événements sans craindre les délestages qui perturbent parfois les moments les plus importants d'une réception. Sonorisation, éclairage, climatisation et autres équipements fonctionnent ainsi en permanence pour offrir un confort optimal aux invités.

distingue par la qualité de son accueil, son professionnalisme et sa capacité à accompagner les organisateurs dans la réussite de leurs projets. Chaque événement bénéficie d'une attention particulière afin de répondre aux attentes les plus exigeantes.

Avec l'arrivée des pluies et les défis liés à l'alimentation électrique, ELONA HOUSE confirme son statut de référence dans l'organisation des événements à Porto-Novo. Les responsables invitent les populations de la capitale et des localités environnantes à effectuer leurs réservations afin de bénéficier d'un cadre exceptionnel où confort, sécurité et sérénité sont garantis.

À ELONA HOUSE, la fête continue, quelles que soient les caprices du temps ou les coupures de courant.

Marie Estelle AKANNI

La saison des pluies est souvent source d'inquiétudes pour les organisateurs d'événements. Entre les intempéries et les coupures intempestives d'électricité, le choix du lieu devient déterminant. À Porto-Novo, ELONA HOUSE se positionne comme la destination privilégiée pour l'organisation de cérémonies réussies grâce à ses infrastructures modernes, son cadre accueillant et les nouveaux investissements réalisés par son promoteur pour garantir le confort des clients.

têmes, conférences, séminaires, cérémonies familiales ou professionnelles : ELONA HOUSE offre désormais toutes les garanties pour des événements réussis, même en pleine saison pluvieuse.

Situé dans un environnement accessible et agréable à Porto-Novo, le complexe met à la disposition de sa clientèle des salles modernes, spacieuses et parfaitement adaptées à tous les types de réceptions. Son cadre élégant et convivial séduit de plus en plus de particuliers, d'entreprises et d'organisations qui recherchent un

En plus de ses installations modernes, ELONA HOUSE se



Les résidences FENOOU

Votre confort, notre priorité

Loin de chez vous,
**RETROUVEZ LA CHALEUR
D'UN FOYER !**

Chambres privées et cuisine conviviale
pour partager des repas faits maison,
rire et préparer vos aventures
du lendemain.

L'expérience idéale
pour profiter à votre rythme !

• CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique

GROUPES ÉLECTROGÈNES DISPONIBLES SUR LE LIEU



Profitez d'un séjour sans interruption
grâce à notre groupe électrogène
qui assure votre confort en toutes
circonstances !



Djassin Houinvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

Les députés actent une réforme institutionnelle majeure



Réunis en séance plénière au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo, les députés de la 10^e législature ont adopté, le 24 juin 2026, une loi modifiant le cadre ju-

ridique du Médiateur de la République. Une réforme qui transfère désormais les attributions de cette institution au premier vice-président du Conseil éco-

nomique et social.

Le Parlement béninois poursuit l'adaptation des institutions de la République aux nouvelles orientations de gouvernance. Sous la présidence du Professeur Joseph Fifamin Djogbénou, les députés ont adopté la loi n°2026-11 du 24 juin 2026 portant modification de la loi relative au Médiateur de la République.

Selon le rapport de la Commission des lois, de l'administration et des droits de l'homme présidée par le député Orden Alladatin, la réforme vise à renforcer l'efficacité de l'action publique tout en favorisant une meilleure cohérence institutionnelle.

La principale innovation introduite par le nouveau texte concerne l'exercice des fonctions du Médiateur de la République. Celles-ci seront désormais assu-

mées par le premier vice-président du Conseil économique et social (CES). Le législateur entend ainsi rationaliser les structures institutionnelles tout en maintenant les missions de médiation entre les citoyens et l'administration publique.

Les débats ont permis aux parlementaires d'apprécier les enjeux de cette réorganisation qui s'inscrit dans la dynamique des réformes engagées depuis plusieurs années pour moderniser l'administration publique béninoise.

Cette adoption marque une nouvelle étape dans l'évolution du paysage institutionnel national et témoigne de la volonté des pouvoirs publics de renforcer la performance des institutions au service des citoyens.

Emeric Joël ALLAGBE



COUPE DU MONDE 2026 – GROUPE C

Le Maroc renverse Haïti et décroche son billet pour les 16es de finale

Menés à deux reprises au score, les Lions de l'Atlas ont fait preuve de caractère pour s'imposer face à Haïti (4-2) et valider leur qualification pour les 16es de finale de la Coupe du Monde 2026. Une performance qui confirme les ambitions marocaines dans cette compétition.

Le Maroc poursuit son aventure mondiale. Opposés à une courageuse sélection haïtienne lors de la troisième journée du groupe C, les Lions de l'Atlas ont dû puiser dans leurs ressources pour venir à bout de leur adversaire sur le score de 4 buts à 2.

La rencontre a pourtant débuté sous de mauvais auspices pour les Marocains. Très entreprenants, les Haïtiens ont surpris la défense marocaine à deux reprises au cours de la première période, obligeant les hommes de Walid Regragui à courir après le score. Mais fidèles à leur réputation de combattants, les Lions de l'Atlas ont su réagir avec détermination pour revenir à hauteur de leur adversaire avant de prendre définitivement l'ascendant.

En seconde période, la supériorité technique et

l'efficacité offensive du Maroc ont fini par faire la différence. Les Marocains ont inscrit deux nouveaux buts pour sceller une victoire précieuse et méritée, sous les applaudissements de leurs supporters.

Grâce à ce succès, le Maroc termine à la deuxième place du groupe C avec 7 points, à égalité avec le Brésil, leader grâce à une meilleure différence de buts. L'Écosse, malgré sa victoire lors de la première journée, échoue à la troisième place avec 3 points, tandis qu'Haïti quitte la compétition sans le moindre point.

Classement final du groupe C

- Brésil : 7 points
- Maroc : 7 points
- Écosse : 3 points
- Haïti : 0 point

Cette qualification constitue une nouvelle étape importante pour le football marocain, qui confirme sa montée en puissance sur la scène internationale.



En 16es de finale, les Lions de l'Atlas croiseront le premier du groupe F avec l'ambition de poursuivre leur parcours et de rêver encore plus grand dans cette Coupe du Monde 2026.

Le Maroc démontre ainsi qu'il possède non seulement du talent, mais aussi la force mentale nécessaire pour renverser des situations compliquées et rivaliser avec les meilleures nations du football mondial.

James Meryl ALLAGBE

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2027-2029 À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Gérald Gbenonchi éclaire sur les choix budgétaires du nouveau quinquennat



À l'ouverture du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2027-2029 ce mercredi à l'Assemblée nationale, le président de la Commission des Finances et des Échanges, l'honorable Gérald Gbenonchi, a livré une présentation rigoureuse et documentée de la situation économique du Bénin ainsi que des perspectives financières du pays. À travers une intervention saluée pour sa clarté et sa maîtrise des enjeux, il a mis en lumière les performances économiques enregistrées ces dernières années et les ambitions du gouvernement pour le nouveau mandat du président Romuald Wadagni.

Une voix autorisée au service du contrôle budgétaire

Dans son mot introductif, le président Gérald Gbenonchi a rappelé que le Débat d'Orientation Budgétaire constitue une étape majeure du calendrier budgétaire national.

Il a souligné que cet exercice permet à la Représentation nationale d'apprécier les performances économiques du pays, d'examiner les grandes orientations gouvernementales et de contribuer efficacement à la préparation de la loi de finances 2027.

Sous son leadership, la Commission des Finances et des Échanges a conduit un examen approfondi du Document de Programmation Budgétaire et Économique Pluriannuelle (DPBEP) 2027-2029 ainsi que des Documents de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD). Cette démarche a été précédée d'un atelier d'appropriation organisé avec l'appui technique de l'UNACEB afin de renforcer la compréhension des députés sur les enjeux budgétaires.

Des performances économiques remarquables mises en exergue

Présentant les conclusions des travaux de la Commission, Gérald Gbenonchi a mis en avant la résilience et la solidité de l'économie béninoise malgré un contexte international marqué par les crises géopolitiques, les tensions énergétiques et les défis sécuritaires.

Selon les données exposées, le Bénin a enregistré une croissance économique exceptionnelle, passant de 6,4 % en 2023 à 7,5 % en 2024 puis à 8,1 % en 2025, un niveau inédit depuis le Renouveau démocratique. Il a également souligné la

maîtrise de l'inflation, maintenue largement en dessous du seuil communautaire de l'UEMOA, ainsi que la progression constante des recettes publiques grâce aux réformes engagées.

Pour le président de la Commission des Finances, ces résultats traduisent la pertinence des politiques économiques mises en œuvre et renforcent la crédibilité du pays auprès des partenaires techniques et financiers.

Le premier jalon budgétaire du mandat de Romuald Wadagni

L'un des temps forts de son intervention a été la mise en perspective du DOB 2027-2029 avec le nouveau mandat présidentiel. Gérald Gbenonchi a souligné que ce débat constitue le premier exercice de programmation économique et budgétaire du septennat du président Romuald Wadagni.

À ses yeux, ce document offre une première traduction financière de la vision portée par le chef de l'État et permet d'apprécier la cohérence entre les ambitions de la Vision Bénin 2060 Alafia, le Plan National de Développement 2026-2035 et les ressources mobilisées pour leur mise en œuvre.

Les projections présentées annoncent une croissance moyenne de 7,5 % sur la période 2027-2029, accompagnée d'une hausse soutenue des ressources budgétaires et d'une réduction progressive du déficit public.

Une vigilance permanente face aux défis futurs

Tout en saluant la solidité des fondamentaux économiques du pays, Gérald Gbenonchi a appelé à la prudence face aux risques susceptibles d'influencer les prévisions économiques. Les tensions géopolitiques, les aléas climatiques, les défis sécuritaires et l'évolution de l'économie nigériane figurent parmi les facteurs de vigilance identifiés par la Commission.

Au terme de son intervention, le président de la Commission des Finances et des Échanges a réaffirmé l'engagement de son institution à accompagner les réformes économiques tout en exerçant pleinement sa mission de contrôle et d'évaluation de l'action gouvernementale.

Par la qualité de son exposé et la pertinence des analyses présentées, Gérald Gbenonchi s'est une nouvelle fois illustré comme l'une des principales références parlementaires en matière de gouvernance budgétaire et financière, contribuant à renforcer le rôle stratégique de l'Assemblée nationale dans la consolidation des performances économiques du Bénin.

Emeric Joël ALLAGBE

MODIFICATION DE LA LOI RELATIVE AU MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

Mathias Kouwanou plaide pour un Médiateur plus proche des citoyens



À l'occasion de l'examen de la proposition de loi portant modification de la loi relative au Médiateur de la République, le député Mathias Kouwanou, connu sous le nom d'Akoma, a apporté un soutien sans réserve à la réforme engagée. Dans une intervention marquée par un plaidoyer en faveur du renforcement des mécanismes de médiation et de règlement pacifique des différends, l'élu a salué une initiative qu'il considère comme une avancée majeure pour

la consolidation de l'État de droit et la promotion de la paix sociale au Bénin.

Prenant la parole lors de la séance plénière du mercredi 24 juin 2026 à l'Assemblée nationale, le député Mathias Kouwanou a rappelé le rôle fondamental joué par le Médiateur de la République depuis son institution au Bénin. Rendant hommage aux différentes personnalités qui ont occupé cette fonction, du professeur Albert Tévoédjrè au magistrat Joseph Gnonlonfon, en passant par l'ancien député Pascal Essou, il a souligné l'importance de cette institution comme interface privilégiée entre l'administration publique et les citoyens.

Pour le parlementaire, le Médiateur de la République constitue un recours essentiel pour les populations confrontées à des difficultés administratives ou à des situations d'injustice. « C'est un pont entre l'administration et le citoyen », a-t-il insisté, mettant en avant sa contribution à la préservation de la

cohésion sociale et à la résolution pacifique des conflits.

Mathias Kouwanou a également salué la volonté du gouvernement du Président Romuald Wadagni de donner davantage de visibilité et d'efficacité aux institutions républicaines. Selon lui, la réforme en discussion permettra au Médiateur de la République de jouer un rôle plus actif dans les processus de conciliation entre l'administration publique et les différentes forces sociales et professionnelles du pays.

L'élu a particulièrement apprécié l'élargissement du champ d'intervention de l'institution ainsi que le renforcement de ses prérogatives. À ses yeux, ces innovations offriront aux citoyens un recours plus accessible, plus efficace et davantage adapté aux réalités contemporaines de la gouvernance publique.

Autre point majeur relevé par le député : l'arrimage des responsabilités du Médiateur au vice-président du Conseil

économique et social. Une orientation qu'il juge pertinente en raison de la connaissance approfondie qu'a cette institution des préoccupations économiques et sociales des populations béninoises.

Invitant ses collègues à soutenir massivement le texte, Mathias Kouwanou a estimé que cette réforme participe à l'enracinement de la culture du dialogue, de la médiation et de la paix dans le pays. Pour lui, l'adoption de cette loi contribuera à inscrire davantage le Bénin parmi les nations qui privilégient le règlement pacifique des différends administratifs, professionnels et sociaux.

Par son intervention, le député Akoma s'est ainsi positionné comme un défenseur du renforcement des institutions de proximité et de la consolidation des mécanismes de gouvernance favorisant l'écoute, la justice et la cohésion nationale.

Emeric Joël ALLAGBE

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2027-2029 À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Sabi Mohamed Djamilatou défend la vision budgétaire du Gouvernement



À l'occasion de l'examen du rapport relatif au Débat d'Orienta-tion Budgétaire (DOB) pour la préparation de la loi de finances, gestion 2027, l'Honorable Sabi Mohamed Djamilatou a apporté un soutien appuyé aux orientations stratégiques du Gouvernement. À travers une inter-vention structurée et engagée, la députée a salué la continuité des réformes et la volonté de l'Exécutif de poursuivre la transformation économique et sociale du Bénin.

Lors de la séance plénière du mercredi 24

juin 2026 consacrée au Débat d'Orien-tation Budgétaire (DOB), l'Honorable Sabi Mohamed Djamilatou s'est distin-guée par une intervention mettant en lu-mière les ambitions du Gouvernement pour la préparation de la loi de finances, gestion 2027.

Prenant la parole devant la représentation nationale, la députée a souligné l'impor-tance de cet exercice budgétaire qui per-met d'apprécier les grandes orientations économiques et sociales retenues pour les années à venir. Selon elle, les choix présentés traduisent la détermination du Gouvernement à consolider les acquis des réformes engagées depuis 2016, tout en renforçant la résilience de l'économie nationale face aux défis internationaux.

L'élue a salué les progrès enregistrés dans plusieurs secteurs stratégiques du développement national. Pour elle, les résultats obtenus ces dernières années témoignent d'une volonté constante de moderniser l'action publique, d'améliorer la gouvernance budgétaire et de créer les conditions d'une croissance durable et inclusive.

Dans son analyse, Sabi Mohamed Dja-milatou a mis en avant la pertinence des investissements projetés dans les in-frastructures, le développement du capi-tal humain, l'amélioration du climat des affaires, l'accompagnement des secteurs productifs et le renforcement des méca-nismes de protection sociale. Des priori-tés qui, selon elle, contribueront à amé-liorer davantage les conditions de vie des populations.

Face aux incertitudes qui continuent de marquer l'environnement économique mondial, la députée a estimé que le main-tien du cap des réformes, tout en préser-vant les équilibres macroéconomiques, constitue une orientation responsable et porteuse d'espoir pour le pays.

Elle a également rappelé le rôle fonda-mental des députés dans l'accompagne-ment des politiques publiques, invitant la Représentation nationale à soutenir les initiatives favorisant la transformation structurelle de l'économie béninoise. À ce titre, elle a encouragé la poursuite des efforts en matière de mobilisation des ressources internes, d'accélération des

investissements publics, de renforcement des services sociaux de base, de promo-tion de l'emploi et de l'entrepreneuriat ainsi que de consolidation de la disci-pline budgétaire.

Concluant son intervention, l'Honorable Sabi Mohamed Djamilatou a exprimé son adhésion aux grandes orientations proposées pour la préparation du budget 2027. Elle s'est dite convaincue que l'en-gagement du Gouvernement, associé à l'accompagnement de la Représentation nationale, permettra au Bénin de pour-suivre sa dynamique de transformation économique et sociale au bénéfice de tous les citoyens.

Par cette intervention, la députée réaf-firme son attachement à une gestion ri-goureuse des finances publiques et à la mise en œuvre de politiques de dévelop-pement capables de répondre efficace-ment aux aspirations des populations.

Emeric Joël ALLAGBE

Charlemagne Yankoty plaide pour une croissance plus inclusive



(Le député salue les performances éco-nomiques du Bénin tout en attirant l'at-tention sur les défis sociaux et sanitaires)

Lors de l'examen du Rapport relatif au Débat d'Orienta-tion Budgétaire (DOB) 2027-2029, le député Charlemagne Yan-koty s'est illustré par une intervention à la fois constructive, équilibrée et tournée vers les préoccupations des populations. Tout en saluant les performances écono-miques enregistrées par le Bénin sous la conduite du Gouvernement, l' élu de la nation a mis l'accent sur la nécessité de renforcer davantage les actions en faveur de l'emploi des jeunes, de la protection sociale et de la prise en charge des per-sonnes souffrant de maladies chroniques.

Prenant la parole devant la représenta-tion nationale, Charlemagne Yankoty a

d'abord exprimé son appréciation de la qualité du Document d'Orienta-tion Bud-gétaire soumis à l'examen des députés. Selon lui, les projections économiques présentées démontrent la capacité de ré-silience de l'économie béninoise dans un contexte mondial marqué par les ten-sions géopolitiques, les perturbations des chaînes d'approvisionnement et les défis sécuritaires qui affectent plusieurs pays de la sous-région.

Le parlementaire a particulièrement sa-lué les résultats obtenus en matière de gestion des finances publiques. Il a mis en avant le maintien d'une croissance soutenue, le respect des critères com-munautaires de convergence ainsi que la maîtrise du déficit budgétaire et de l'endettement public. Pour lui, ces per-formances traduisent la rigueur et l'effi-cacité des réformes engagées par le Gou-vernement.

Au-delà des indicateurs macroécono-miques, Charlemagne Yankoty a insisté sur les avancées sociales enregistrées ces dernières années. Il a félicité l'Exécutif pour les investissements consentis dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'accès à l'eau potable, de l'électri-fication et de la protection sociale. Des efforts qui, selon lui, témoignent de la volonté du Gouvernement de placer l'amélioration des conditions de vie des

populations au cœur de son action.

Le député a notamment souligné les progrès réalisés dans le renforcement du système sanitaire, l'extension des infrastructures scolaires, le développe-ment de l'assurance maladie ainsi que les mécanismes d'assistance destinés aux couches les plus vulnérables de la société.

Toutefois, l' élu n'a pas manqué d'attirer l'attention sur plusieurs défis majeurs qui demeurent. Le premier concerne l'em-ploi des jeunes et leur insertion profes-sionnelle. Pour Charlemagne Yankoty, la croissance économique doit davantage se traduire par la création d'emplois décents et durables afin d'offrir des perspectives concrètes à la jeunesse béninoise.

Le deuxième défi porte sur la nécessité de préserver les équilibres budgétaires tout en répondant aux attentes croissantes des citoyens en matière de services publics de qualité, notamment dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de la pro-tection sociale.

Le troisième défi évoqué concerne le renforcement de la résilience de l'écono-mie nationale face aux chocs extérieurs, dans un environnement régional marqué par les incertitudes sécuritaires et les ten-sions géopolitiques.

Dans un plaidoyer particulièrement re-marqué, le député Charlemagne Yankoty a également attiré l'attention du Gou-vernement sur la situation des personnes atteintes de maladies chroniques, notam-ment les insuffisants rénaux. Reconnais-sant les efforts déjà consentis par l'État, il a souhaité un renforcement des méca-nismes de soutien afin d'alléger davan-tage le poids financier supporté par les familles concernées et d'améliorer l'ac-cès aux soins spécialisés.

En conclusion, le député a réaffirmé son appréciation positive du Document d'Orienta-tion Budgétaire 2027-2029 qu'il considère comme le reflet d'une vi-sion cohérente conciliant discipline bud-gétaire, croissance économique et pro-grès social. Convaincu de la pertinence des orientations proposées, il a invité ses collègues députés à voter en faveur de son adoption tout en encourageant le Gouvernement à poursuivre les réformes engagées au bénéfice de l'ensemble des populations béninoises. Par cette intervention empreinte de res-ponsabilité et de sens de l'intérêt géné-ral, Charlemagne Yankoty s'est affirmé comme une voix attentive aux équilibres macroéconomiques tout autant qu'aux préoccupations sociales des citoyens.

Emeric Joël ALLAGBE

EN DEHORS DE SES GRANDES SALLES DE FÊTE

ELONA HOUSE lance des “After Work” de 20, 40 et 60 places à Porto-Novo

À Porto-Novo, une nouvelle offre vient répondre à un besoin longtemps exprimé par les particuliers, les professionnels et les groupes d'amis : disposer de petits espaces conviviaux, adaptés aux rencontres en comité restreint. L'établissement ELONA HOUSE enrichit ainsi son offre en lançant des formules “After Work” pensées pour accueillir des groupes de 20, 40 et 60 personnes.

Déjà reconnu pour ses grandes salles de fête, ELONA HOUSE franchit un nouveau

cap en diversifiant ses prestations. L'objectif est clair : offrir des cadres plus intimistes, fonctionnels et accessibles pour des réunions de travail, des séances de réflexion stratégique, des rencontres associatives ou encore des retrouvailles entre collègues après une journée bien remplie.

Avec ces nouvelles formules, les soucis liés au manque de petites salles adaptées semblent désormais relégués au passé. Les espaces proposés allient confort, discrétion et praticité, dans un environ-

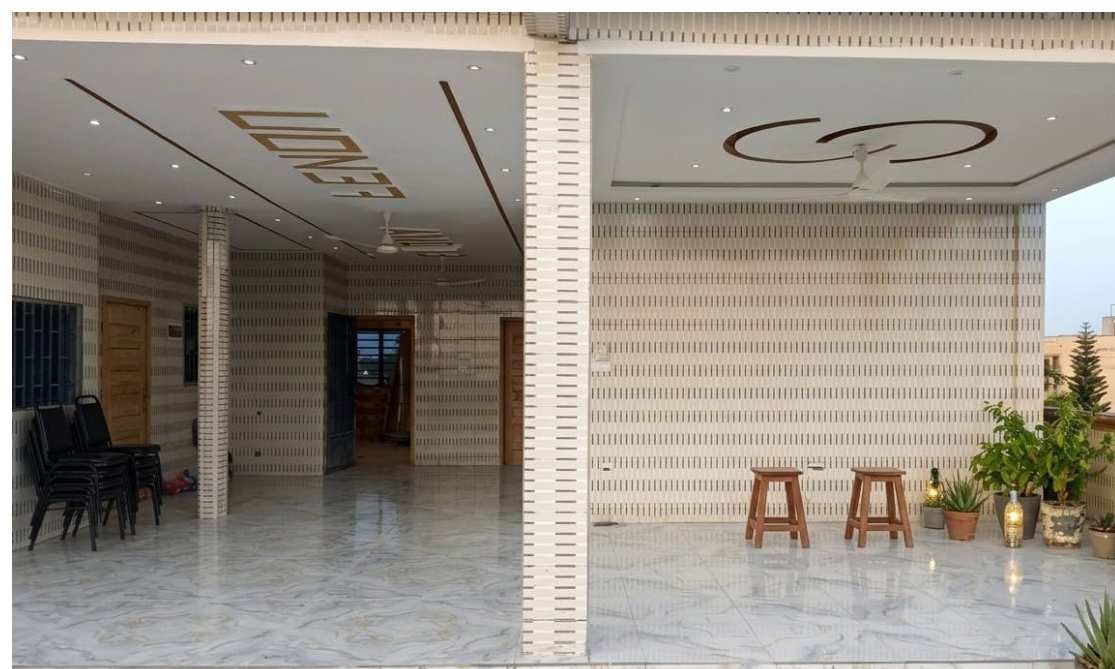
nement propice aux échanges et à la détente. Que ce soit pour un brainstorming, un afterwork professionnel ou une rencontre amicale, ELONA HOUSE entend se positionner comme une référence locale.

Dans une ville en pleine dynamique comme Porto-Novo, où les initiatives professionnelles et sociales se multiplient, cette offre apparaît comme une réponse concrète aux attentes d'une clientèle de plus en plus exigeante. En misant sur la flexibilité et la proximité, ELONA HOUSE confirme

sa volonté d'innover et de s'adapter aux nouvelles habitudes.

Désormais, organiser une petite réunion ou un moment de convivialité ne relève plus du casse-tête. À Porto-Novo, ELONA HOUSE s'impose comme la solution idéale pour des rencontres à taille humaine, dans un cadre soigné et accueillant.

Marie Estelle AKANNI



DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2027-2029 À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Abiossè Razack plaide pour un développement territorial équilibré et un renforcement du secteur éducatif



Lors de l'examen du Document d'Orientatation Budgétaire (DOB) 2027-2029 à l'Assemblée nationale, le député Abiossè Razack a livré une intervention remarquée, saluant les ambitions sociales du Gouvernement tout en appelant à une meilleure prise en compte des réalités territoriales et des enjeux éducatifs. Une contribution qui met en lumière sa vision d'un développement inclusif et équitable pour l'ensemble des populations béninoises.

Prenant la parole au cours des débats,

l'honorable Abiossè Razack a d'abord exprimé sa gratitude au Gouvernement pour l'opportunité offerte aux représentants du peuple de se prononcer sur les grandes orientations budgétaires de l'État pour les années à venir. Il a notamment salué la volonté affichée par l'Exécutif de poursuivre la lutte contre l'extrême pauvreté à travers un renforcement des politiques sociales.

Pour le parlementaire, cette ambition constitue un signal fort en faveur de l'amélioration des conditions de vie des populations. Toutefois, il a estimé que la réussite de cette politique sociale passe inévitablement par une territorialisation effective du développement.

Selon lui, les stratégies nationales gagneraient à mieux intégrer les spécificités et les potentialités économiques propres à chaque territoire. S'inspirant de l'expérience des Agences territoriales de développement agricole (ATDA), il a plaidé pour une approche qui favorise l'exploitation optimale des ressources locales et

une participation plus active de toutes les régions à la dynamique de croissance nationale.

« Aucun territoire ne doit être laissé en marge du développement », a-t-il insisté, soulignant qu'un maillage harmonieux du pays demeure indispensable pour garantir une croissance équilibrée et durable.

Le député a également attiré l'attention du Gouvernement sur la question de l'éducation, qu'il considère comme un pilier essentiel de toute politique sociale ambitieuse. À ce titre, il a souhaité obtenir des précisions sur les perspectives réservées aux Aspirants au Métier d'Enseignant (AME), dont le rôle est déterminant dans le fonctionnement du système éducatif béninois.

Pour étayer son argumentation, Abiossè Razack a relevé que la masse salariale du Bénin représente environ 26 % des recettes fiscales en 2025, soit un niveau largement en dessous du seuil de conver-

gence fixé par l'UEMOA. Cette situation, a-t-il observé, laisse entrevoir des marges budgétaires susceptibles de soutenir davantage les investissements dans l'éducation et d'améliorer les conditions des acteurs du secteur.

En conclusion, l'élu de la Nation a renouvelé ses encouragements au Gouvernement pour les réformes engagées et les progrès enregistrés. Il a toutefois invité l'Exécutif à poursuivre ses efforts dans une logique d'équité territoriale, afin que chaque commune, chaque département et chaque citoyen puissent pleinement bénéficier des fruits du développement.

Par cette intervention, Abiossè Razack s'est illustré comme un défenseur d'un développement inclusif, attaché à la justice territoriale et à la promotion du capital humain comme leviers essentiels de la prospérité nationale.

Emeric Joël ALLAGBE

COMMUNE DE GRAND-POPO

Le maire Carlos Yao Ayikpé face aux populations pour l'exercice de reddition de comptes 2026

La commune de Grand-Popo accueille ce jeudi 25 juin 2026 une importante séance publique de reddition de comptes initiée par l'administration communale. Prévue à partir de 9 heures sur la place Nonvitcha, dans l'arrondissement de Grand-Popo, cette rencontre constitue un moment privilégié d'échanges entre les autorités locales et les citoyens.

Sous la conduite du maire Carlos Yao Ayikpé, cette démarche s'inscrit dans la dynamique de promotion de la bonne gouvernance, de la transparence dans la gestion des affaires publiques et du renforcement de la participation citoyenne au développement de la commune.

Pour l'occasion, les services déconcentrés de l'État, les partenaires techniques et financiers, les autorités traditionnelles, les sages et notables, les organisations de la société civile, les associations de jeunes et de femmes, les personnes en situation de handicap ainsi que l'ensemble des habitants de la commune sont conviés à prendre une part active aux travaux.

Placée sous le thème : « La participation citoyenne au service du développement local de 2023 à 2025 : impacts et perspectives », cette séance permettra à l'exécutif communal de présenter le bilan des actions menées au cours

des trois dernières années et d'évaluer les résultats obtenus grâce à l'implication des populations dans la mise en œuvre des projets de développement.

Au-delà de la présentation des réalisations, la rencontre offrira également un cadre d'écoute et de dialogue. Les citoyens auront l'opportunité d'exprimer leurs préoccupations, de formuler des suggestions et de proposer des pistes d'amélioration en vue d'un meilleur fonctionnement des services communaux et d'une gouvernance plus inclusive.

À travers cette initiative, le Conseil communal réaffirme sa volonté de bâtir une administration de proximité, attentive aux attentes des populations et résolument engagée dans la recherche de solutions concertées pour le développement durable de Grand-Popo.

La participation massive des citoyens à cette séance de reddition de comptes est ainsi attendue pour renforcer la collaboration entre les élus locaux et les communautés à la base, dans l'intérêt du développement harmonieux de la commune.

Fernandez SOWANOU

COMMUNE DE
GRAND-POPO

REDDITION
DE COMPTES

2026

Première séance de l'année 2026

Le Maire de la commune de Grand-Popo,
Monsieur **Carlos Yao AYIKPE**
invite les services déconcentrés de l'État,
les partenaires techniques et financiers,
les têtes couronnées, les sages et les
notables, les organisations de la société civile,
les associations de jeunes, les femmes,
des personnes en situation de handicap
et toute la population de la commune à
prendre part à la première séance de
reddition de comptes de l'année 2026.

THÈME

“ LA PARTICIPATION
CITOYENNE
AU PROCESSUS DE
DÉVELOPPEMENT LOCAL,
DE 2023 À 2025 :
IMPACTS ET PERSPECTIVES ”

Le Maire
Carlos Yao AYIKPE

JEUDI
25 JUIN
2026

À PARTIR DE
09H00
PRÉCISES

ARRONDISSEMENT
DE GRAND-POPO
PLACE NONVITCHA

Le Maire compte sur votre présence effective et votre participation active.

ENSEMBLE, CONSTRUISONS LE DÉVELOPPEMENT DE GRAND-POPO !

Deux espaces d'exception, UN CONFORT ABSOLU

Pour vos événements, séjours et moments inoubliables.



Les résidences

FENOU

Votre confort, notre priorité



Chambres privées et
cuisine conviviale



Luxe et confort,
décor authentique



Emplacement
stratégique



Groupe électrogène
disponible



ELONA HOUSE



Salles de fêtes et de conférences

Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel ou simple moment en famille... Elona House est l'espace idéal pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.



ASSISTANCE
TECHNIQUE
PRO



GRANDE
CAPACITÉ
MODULABLE



SALLES
CLIMATISÉES



GROUPE
ÉLECTROGÈNE
DISPONIBLE



Djassin Hounvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707



GROUPE
ÉLECTROGÈNE
DISPONIBLE
SUR LES DEUX SITES